

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018**

Date de convocation : 04/04/2018
Date d'affichage : 04/04/2018

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13 + 2 pouvoirs

L'an deux mil dix-huit, le douze avril, à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier TORCHE, Maire.

Présents : MM Didier TORCHÉ (pouvoir de Kévin LAMBERT), Audrey CRUCHET-GIRARD, Patrick TOURNAT, Mathieu ALBERT, Pauline LUBINEAU, Olivier CHEVÉE (pouvoir de David MAINFRAY), Michel GERVAIS, Jean-Claude GOUHIER, Gilles LEBRAY, Alain PICHER, Yves BLIN, Gérard CHAUVEL et Pierre OZANGE

Absents : néant

Excusés : David MAINFRAY (pouvoir à Olivier CHEVEE), Kévin LAMBERT (pouvoir à Didier TORCHÉ)

Secrétaire : M. Gilles LEBRAY

Assainissement :

1- Approbation du compte administratif 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte administratif 2017 présentant un résultat d'exploitation excédentaire de 35 565.56 € et un résultat d'investissement excédentaire de 57 532.71 €

2- Approbation du compte de gestion 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte de gestion 2017 dressé par le trésorier principal présentant un résultat d'exploitation excédentaire de 35 565.56 € et un résultat d'investissement excédentaire de 57 532.71 €

3- Affectation des résultats 2017

Le conseil municipal **affecte** à l'article 002 l'excédent d'exploitation et au 001 l'excédent d'investissement.

4- Vote du budget 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2018 :

- En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 39 199.00 € et les recettes à 51 185.00 €
- En section d'investissement, la balance s'équilibre à 73 731.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** le budget primitif 2018 proposé par Monsieur le Maire.

5- Curage de la lagune – section d'investissement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2018-12 par laquelle il avait été retenu la société SAUR pour le curage de la Lagune.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il est possible de payer les factures découlant de ce curage en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte que les factures relatives au curage de la Lagune soient réglées par la section d'investissement,

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les mandats correspondants.

Lotissement :

6- Approbation du compte administratif 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte administratif 2017 présentant un résultat de fonctionnement nul et un résultat d'investissement déficitaire de 314.89 €

7- Approbation du compte de gestion 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte de gestion 2017 dressé par le trésorier principal présentant un résultat de fonctionnement nul et un résultat d'investissement déficitaire de 314.89 €

8- Affectation des résultats 2017

Le conseil municipal **affecte** à l'article 001 le déficit d'investissement.

9- Vote du budget 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2018 :

- En section de fonctionnement, la balance s'équilibre à 413 343.00 €
- En section d'investissement, la balance s'équilibre à 406 644.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** le budget primitif 2018 proposé par Monsieur le Maire.

Commune :

10- Approbation du compte administratif 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte administratif 2017 présentant un résultat de fonctionnement excédentaire de 181 408.69 € et un résultat d'investissement déficitaire de 49 402.01 €

11- Approbation du compte de gestion 2017

Le conseil municipal **approuve** le compte de gestion 2017 dressé par le trésorier principal présentant un résultat de fonctionnement excédentaire de 181 408.69 € et un résultat d'investissement déficitaire de 49 402.01 €

12- Affectation des résultats 2017

Le conseil municipal **affecte** à l'article 001 le déficit d'investissement soit 49 402.01 €, à l'article 1068 un crédit de 86 232.01 € et à l'article 002 un crédit de 95 176.68 €.

13- Vote du budget 2018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2018 :

- En section de fonctionnement, la balance s'équilibre à 615 128.00 €
- En section d'investissement, la balance s'équilibre à 191 433.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** le budget primitif 2018 proposé par Monsieur le Maire.

14- Taux des taxes communales

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commission « Finances » a étudié une éventuelle augmentation des taux de 3, 5, 7 ou 10 %.

Monsieur le Maire propose de passer au vote

Nombre de votants : 15 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de bulletins : 15

Il en ressort :

- | | |
|--------|---------|
| - 3 % | 2 voix |
| - 5 % | 12 voix |
| - 7 % | 1 voix |
| - 10 % | 0 voix |

Au vu des résultats, le conseil municipal,

Décide d'augmenter de 5 % les taux des 3 taxes, soit :

- | | |
|---------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 17.78 % |
| - Taxe foncière bâtie | 10.88 % |
| - Taxe foncière non bâtie | 28.87 % |

15- Admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe ses collègues que certaines recettes (montant 62.94 €) restent à recouvrer malgré de multiples relances des services du centre des finances publiques de la Ferté-Bernard.

Monsieur le Maire propose d'admettre ces recettes en non-valeur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Accepte d'admettre en non-valeur 62.94 € correspondant à des recettes non encaissées malgré des relances des services du centre des finances publiques.

QUESTIONS DIVERSES

- *Expertise du câble d'éclairage public au lieudit « Les Monceaux »* : n'aura pas lieu, les MMA rembourse d'office.
- *Classement de la Statue « la Vierge à l'enfant »* : avis favorable de la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture
- *Projet éolien (rappel)* : réunion de présentation le 19 avril à 18h30 et permanence salle des associations le 20 avril 2018.

Fin de séance : 20h10